

N.º 32 Du 3^e brumaire an 11

LAISSEZ passer librement Jean Clamagiraud né le 6 8br 1782
natif d' Castellon domicilié à Castellon municipalité
d' Castellon département d' Ariège âgé de 20 ans, taille
d' 1 m. 51 m cheveux et bruns sourcils châtain foncé yeux bruns
front ouvert nez aquiline bouche petite menton peu élevé visage
ovale et maigre inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de M. de Castellon et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant
en date du 10 brumaire et du citoyen J. Baptiste Lericq demeurant à
à Castellon lesquels ont signé avec nous. Jean Clamagiraud

J. Clamagiraud Chablat Lericq

N.º 33 Du 7^e id.

LAISSEZ passer librement Antoine Sournier
natif d' Sième domicilié à Sième municipalité
d' Sième département d' Ariège âgé de 45 ans, taille
d' 1 m. 70 m cheveux et bruns sourcils bruns yeux bleus
front ouvert nez droit bouche devenue menton roulé visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de M. de Sième et sur l'attestation du citoyen Etienne Bergaud demeurant
en date du 29 vendémiaire et du citoyen J. Baptiste Lericq demeurant à
à Sième lesquels ont signé avec nous. Etienne Bergaud

Bergaud Lericq Sournier

N.º 34 Du 8^e id.

LAISSEZ passer librement François Sournier fils
natif d' Sième domicilié à Sième municipalité
d' Sième département d' Ariège âgé de 17 ans, taille
d' 1 m. 67 m cheveux et bruns sourcils bruns yeux bleus
front ouvert nez bien fait bouche moyenne menton proéminent visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de M. de Sième et sur l'attestation du citoyen Etienne Bergaud demeurant
en date du 29 vendémiaire et du citoyen J. Baptiste Lericq demeurant à
à Sième lesquels ont signé avec nous. Etienne Bergaud

Bergaud Lericq Sournier